



PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Capitaine Luc-Fortin du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le mercredi 23 mars 2022 à 18 h 30, édifice Henryville et via la plateforme TEAMS.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Frédéric Davignon – président du CÉ
- Madame Johanne Savoie – directrice de l'école
- Madame Alexandra Courtemanche – personnel de soutien
- Madame Alexandra Beudet – parent
- Madame Roxanne Dazé – parent
- Madame Marie-Pier Pelletier –technicienne du service de garde
- Madame Marie-Ève Millaire – personnel professionnel
- Madame Mélanie Lorrain – enseignante
- Madame Danielle Berleur – enseignante
- Madame Josiane Fabry – membre de la communauté 18h54
- Madame Fauve D'Amour-Thibodeau – parent 18h35
- Madame Mélanie Ménard – parent

ÉTAIENT ABSENTS :

1. Présence et ouverture de la séance

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée à 18 h 33.

Monsieur Frédéric Davignon, président, souhaite la bienvenue aux membres du CÉ.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2022-03-23-CÉ-153

L'ordre du jour est lu par M. Frédéric Davignon.

Il est proposé par M^{me} Mélanie Lorrain:

D'adopter l'ordre du jour tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 2 février 2022

Résolution 2022-03-23-CÉ-154

Il est proposé par M^{me} Alexandra Beudet :

D'adopter le procès-verbal du 2 février 2022 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Parole au public (10 minutes) (Teams)

Présence de Josianne Duval Beaudin.

Rien à ajouter.

5. Mot du président et correspondance reçue

a) *Résolution en bloc des demandes approuvées par courriels.*

Résolution 2022-03-23-CÉ-155

- Résolution de l'approbation par courriel de la demande d'achat pour un petit présent payé par les deux OPP, pour la semaine des enseignants.
✓ Majorité le 9 février 2022

Il est proposé par M^{me} Marie-Ève Millaire :

Que soit entérinée la résolution de l'approbation d'achat pour un petit présent payé par les deux OPP, pour la semaine des enseignants.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

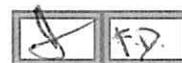
Résolution 2022-03-23-CÉ-156

- Résolution de l'approbation par courriel de la demande de financement par les deux OPP pour les achats pour les élèves « activité Neige et activité Pâques ».
✓ Majorité le 17 mars 2022

Il est proposé par M^{me} Mélanie Lorrain :

Que soit entérinée la résolution de l'approbation de demande de financement par les deux OPP pour l'achat de récompenses pour les élèves « activité neige et activité Pâques ».

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ



b) Document à compléter avant le 30 avril 2022 : Critères de sélection d'une direction d'établissement. Remise du document de l'an dernier.

M. Frédéric Davignon informe les membres que l'exercice pour déterminer les critères de sélection d'une direction d'établissement devra être fait encore cette année.

La majorité des membres suggèrent que le document demeure le même pour 2021-2022.

6. Sujets de la direction

a) Suivi des FDS (information).

M^{me} Johanne Savoie présente la mise à jour du tableau des fonds à destination spéciale.

b) Suivi de la demande de M^{me} D'Amour concernant la présence d'un brigadier.

M^{me} Johanne Savoie informe les membres qu'après vérification auprès de ses collègues direction, l'embauche de brigadier est une responsabilité municipale.

c) Photos scolaires : Enfant Clik (approbation)

Résolution 2022-03-23-CÉ-157

M^{me} Johanne Savoie informe les membres qu'à la suite d'un courriel envoyé aux membres afin de connaître leur opinion sur la compagnie *Enfant Clik*, la majorité était satisfaite. Pour cette raison, elle propose de renouveler le contrat pour l'année scolaire 2022-2023.

Il est proposé par M^{me} Roxanne Dazé :

Que le contrat de photos scolaires soit renouvelé avec la compagnie Enfant Clik pour l'année scolaire 2022-2023.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

d) Demande dérangement à l'horaire pour « activité Pâques »

Résolution 2022-03-23-CÉ-158

M^{me} Johanne Savoie informe les membres que les enseignants de chacun des édifices ont organisé des activités pour la semaine avant Pâques. Il y aura également une activité cabane à sucre à l'édifice Saint-Joseph. Elle demande un dérangement à l'horaire.

Il est proposé par M^{me} Alexandra Beaudet :

Qu'il y ait dérangement à l'horaire pour l'activité de Pâques dans chacun des édifices et l'activité cabane à sucre à l'édifice Saint-Joseph.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

e) Demande de fonds à destination spéciale pour payer les autobus de l'activité CIME.

Résolution 2022-03-23-CÉ-159

M^{me} Johanne Savoie informe les membres qu'au courant du mois de mai, les élèves des deux édifices iront au Mont-St-Grégoire pour une activité en nature.

Pour Saint-Sébastien ce sera le 6 et 11 mai et pour Henryville le 25 mai.

L'activité coûtera 12,50 \$ par élève.

Il est proposé par M^{me} Mélanie Ménard:

Que les autobus pour l'activité CIME soient payés par les fonds à destination spéciale (fonds commun).

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7. Mots de la technicienne du service de garde Règles de régie interne (approbation)

Résolution 2022-03-23-CÉ-160

M^{me} Marie-Pier Pelletier informe les membres que le ministère a pris la décision d'uniformiser les frais chargés aux parents et le statut des élèves. Elle attend la confirmation des tarifs pour l'année prochaine et les présentera à la prochaine réunion du conseil d'établissement.

Les règlements reliés au respect seront les mêmes que le code de vie de l'école.

Il est proposé par M^{me} Alexandra Beaudet :

Que les règles de régie interne du service de garde soient approuvées telles que modifiées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

8. Mots de la représentante du comité de parents (Alexandra Beaudet)

M^{me} Alexandra Beaudet mentionne qu'elle n'a pas pu assister à la rencontre puisque celle-ci devait se faire en présentiel seulement.

9. Mots de l'OPP d'Henryville et de Saint-Sébastien

M^{me} Josianne Duval-Beaudin informe les membres qu'il y aura des bénévoles pour aider lors de l'activité de la cabane à sucre à Saint-Sébastien et pour la distribution des commandes de chocolat de Pâques dans les deux édifices.

M^{me} Johanne Savoie mentionne que les membres de l'équipe-école vont solliciter l'aide des OPP afin de proposer des activités.

10. Varia

Aucun.

11. Question du public (10 min) (Teams)

Rien à ajouter.



12. Levée de la séance

Résolution 2022-03-23-CÉ-161

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités :

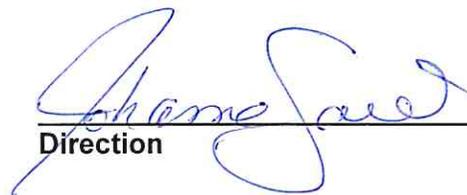
Il est proposé par M^{me} Marie-Ève Millaire :

Que la séance soit levée à 19 h 34.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Président du CÉ



Direction